

COMMUNE DE TORCE EN VALLEE



N° 34 – Avril 2019

Torcé informations

Les nouvelles du Conseil Municipal

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi – Jeudi – Vendredi:
09h00-12h00 / 16h00-18h00
Mercredi: 09h00 - 12h00
Tel: 02.43.29.37.15
mairie.torce.72@wanadoo.fr
Fax : 02.43.29.50.25
Site : www.torceenvallée.fr



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tous les jours : 08h40 - 12h00
Fermée le Mercredi
Levée : 12h00

BIBLIOTHEQUE

Mercredi 15h30 – 18h00
Samedi 10h00 – 12h00
Dimanche 10h00 – 12h00

DECHETTERIE

Lombron – « le paturail »
02.43.20.93.23

Horaires d'été

Lundi 09h00 – 12h00
Mercredi 14h00 – 18h00
Vendredi 14h00 – 18h00
Samedi 09h00 – 12h00

Les sacs jaunes sont à retirer en mairie
aux horaires d'ouverture ou à l'épicerie
Touin le week-end

Erratum du bulletin de Janvier : Artisans et commerçants tronqués :

Nicolas BAUDRON	Électricité	Stergann	06 27 53 23 24
Sébastien BUSSON	Boulangerie	6 rue Notre Dame	02.43.29.37.40
Doriane POUSSIN	Coiffeuse "L'image de soi"	1 route de Francourt	02 43 23 66 45
Christian CHEVENON	Menuiserie Aménagement	7 rue Saint Rock	07 78 21 30 90
Philippe DAGRON	Paysagiste	Les Maisons Rouges	02 43 27 56 83
Mireille DELUNSCH	Céramiste	Les Aulnays	06 08 48 44 61
Nicolas GOUESSE	Platrerie Isolation	Touques	07 71 05 60 18
Francine GRIGNÉ	Maraichage	Touques	06 78 76 70 79
Eric HUCHET	Gîte et reception	Les Aulnays	02 43 25 68 30

Scrutin du 26 Mai 2019 pour les élections Européennes :

Le bureau de vote de Torcé en Vallée vous accueillera de 8h00 à 18h00.
2, rue de la poste à la mairie.

Subventions 2019 : 17038.05 Euros

Subventions associatives	4 930,00 €
Participations obligatoires	12 108,05 €

Célébration du 8 mai

L'ensemble de la population est convié le 8 Mai à 10h30 devant le monument
aux Morts pour assister au dépôt d'une gerbe en l'honneur des victimes de
la deuxième guerre mondiale.

Un vin d'honneur sera servi au café du Lion d'Or, suivi du repas des aînés
à la salle Cérès.

Fermeture de la Mairie une semaine en Août (du 5 au 9 août 2019) ainsi que le 16 août 2019.

Services d'urgences

Pharmacies de garde : Numéro départemental 24h/24 7jours/7 :
N° 0 825 12 03 04 + code postal.

Centre Antipoison

Angers 02.41.48.21.21

Défibrillateur cardiaque place de la mairie à côté de la boîte à livres.

Rappel de quelques règles de civisme

La vie en communauté nécessite que chacun d'entre nous respecte quelques règles simples afin de faciliter la vie de tous et de conserver, à notre village, son côté accueillant.

Nous constatons trop souvent des manquements à certaines de ces règles, aussi est-il bon de les rappeler :

Ordures ménagères : les bacs de ramassage ainsi que les sacs jaunes doivent être déposés le Mardi soir en vue de leur collecte le Mercredi. Nous constatons encore des dépôts qui ne respectent pas cette règle. Les contrevenants s'exposent à une amende de 35€ puis 150€ en cas de récidive. Pour les dépôts sauvages l'amende monte à 450€.

Brûlage de déchets: Tout brûlage est strictement interdit. Les déchets produits par les ménages ainsi que les résidus de tailles de haies, d'arbustes, d'élagages ou de débroussailllements doivent être valorisés par compostage ou transportés en déchèteries.

Élagage: en ce qui concerne les haies limitrophes à une voie publique, il appartient à chaque riverain de procéder à l'élagage des arbres, arbustes qui bordent sa propriété dans un souci de maintenance des réseaux aériens et de faciliter la circulation sur les routes.

L'arrivée prochaine de la fibre optique, qui va utiliser le réseau des poteaux de téléphone va rendre ce sujet impératif pendant cette année.

Pour clore ce chapitre, pensez à respecter les limitations de vitesse. Elles contribuent à améliorer votre sécurité.

Marcel-Pierre Cléach est décédé le 18 Mars dernier à l'âge de 85 ans. Il avait mis fin à sa carrière politique en septembre 2014 en ne se représentant pas au Sénat.

Marcel-Pierre Cléach était aussi conseiller général du canton de Montfort-le-Gesnois de 1985 à mars 2011. Il avait été 1er vice- président de l'assemblée départementale de 1998 à 2011. Il avait été maire de Lombron pendant deux mandats et président fondateur de la communauté de communes de Brière et Gesnois.



Pièges à Frelons

C'est l'époque des frelons. Pour lutter contre la prolifération des frelons asiatiques, vous pouvez faire vos pièges et les déposer dans vos arbustes.

Depuis le 1^{er} Janvier 2018, le SDIS n'intervient plus sur notre territoire pour détruire les nids de frelons asiatiques sauf en cas de danger avéré.



Sirob sucré. bière. vin blanc.

Si vous découvrez un nid de frelon asiatique, vous pouvez venir en mairie pour le faire recenser, les services municipaux vous mettront en relation avec un organisme de destruction et 30% du montant de la facture pourront être pris en charge par la collectivité.

Le bar du Lion d'Or

Le bar du Lion d'Or est heureux de vous accueillir pour faire vos Paris Sportif, votre Loto, votre Keno ou tout simplement les Jeux de Grattages.

Nous vous proposons également un service Point Vert (retrait d'argent uniquement Crédit Agricole), Tabac, Presse, Bar et nous pouvons également vous servir en Timbres Amende et Timbres Fiscaux dématérialisés.

Durant l'année 2019 l'Amigo arrivera chez nous.

Le Lion d'Or ferme durant l'été du lundi 15 juillet 2019 au mercredi 31 juillet 2019 inclus, réouverture le jeudi 1er Aout 2019.

Par la même occasion nous tenons à remercier notre fidèle clientèle.

À bientôt, Evelyne et Michel QUAGGIO.

Si un essaim d'abeilles arrive chez vous, ayez le bon réflexe :

Appelez le plus vite possible au 06 75 24 02 54 ou la mairie, un apiculteur viendra

Torcé Loisirs

Comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent bulletin, l'association a décidé de ne plus organiser le traditionnel Bric à Brac le premier dimanche de Juillet dans les rues de Torcé en Vallée. Cependant d'autres manifestations vous attendent ce premier semestre 2019 :

- **3ème Challenge de Pétanque - Samedi 18 Mai 2019**



Challenge de Pétanque en doublette ouvert à tous.

Inscription sur place à partir de 10H30 : 4 € par personne.

De nombreux lots sont à gagner.

Restauration rapide et buvette sur place.

Contact et réservation au 06 01 83 12 63.

- **Fête de la Musique - Vendredi 14 Juin 2019**

Soirée ouverte à tous avec des petites représentations de chants par les enfants de l'école primaire de Torcé et instrumentales par les élèves des cours de musique de l'association. Ensuite animation assurée par un DJ. Restauration rapide et buvette sur place.

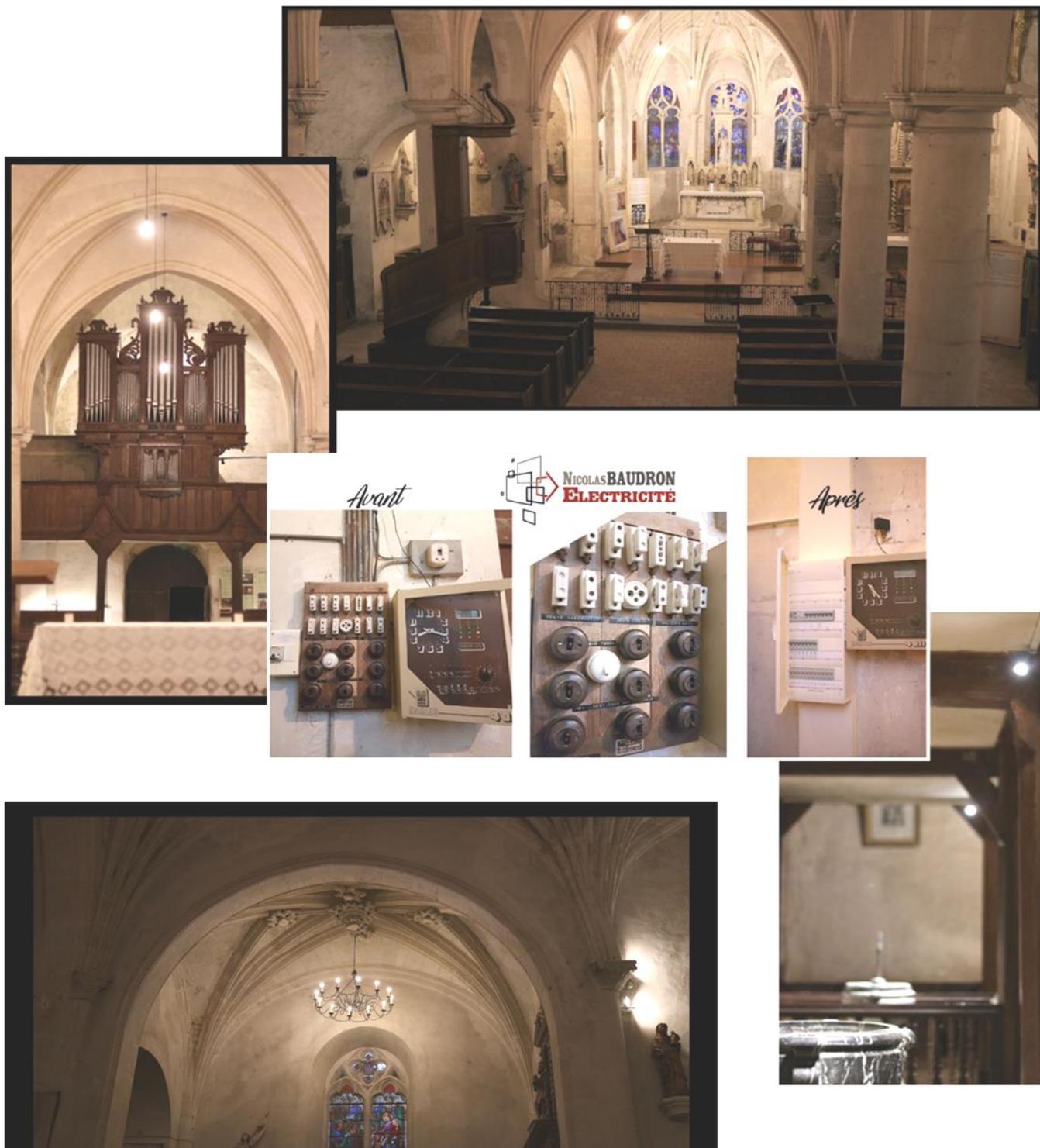
- **Bibliothèque**

Pour information, la bibliothèque sera fermée les week-ends de Pâques (20-21 Avril), de la Pentecôte (8-9 Juin) ainsi que les mercredis du 1er et 8 Mai 2019.

Travaux à l'église Notre Dame de Torcé

A la fin de l'année 2018, la réfection complète de l'installation électrique de notre église dont l'état de vétusté était plus qu'avéré a été effectuée par Mr BAUDRON Nicolas ; Rénovation du Tableau électrique, remplacement et ajout de prises de courant et adoption d'éclairages à LED plus économes en énergie.

Voici en quelques images les modifications effectuées qui mettent en valeur l'intérieur de notre beau monument.





L'auto-école Pilot'72 déménage au 26, rue du général Leclerc à Ballon-Saint Mars à compter du 23 mars 2019.
L'actualité économique pleine de rebondissements pour notre profession nous oblige à recentrer notre activité.

C'est avec regret, mais stratégie que nous faisons ce choix. Nous remercions l'accueil des Torcéens, Torcéennes ainsi que tous les habitants des communes voisines qui ont contribué à notre activité.

Ce regroupement de nos agences de proximité est le seul moyen à ce jour de continuer à vous assurer la qualité de formation qui nous est cher que vous méritez.

Et nous nous engageons à continuer de vous accompagner dans les mêmes conditions que vous connaissez. Désormais sur notre antenne de Ballon.

Pour les élèves en cours de formation théorique, nous vous proposons de suivre notre stage code qui vous garantit d'excellents taux de réussite. Nous vous rappelons la mise à disposition de notre formatrice dédiée au suivi de votre formation théorique pendant cette semaine. Vous pouvez consulter les avis positifs de nos élèves sur notre page Facebook, Vroom Vroom, ou encore Codes Rousseau.

Pour ceux qui ne peuvent suivre les stages code, nous vous proposons des sessions code tous les samedis sur Ballon avec un formateur dédié pour assurer les cours. Ce que nous ne pouvions pas vous proposer à ce jour. Il y aura donc une personne pour l'accueil et une autre pour le code. Pour la gestion du déplacement, nous venons vous chercher sur Torcé-en-vallée et nous vous ramenons. La seule condition étant de réserver le vendredi soir au plus tard par téléphone au 0633763314.

Pour les élèves en cours de conduite, rien ne change également, nous vous assurons le service à domicile ou en point de rencontre. La qualité de votre formation est inchangée, nous aurons même plus de disponibilités. L'effectif de notre entreprise restant inchangé.

Pour les élèves qui souhaitent s'inscrire, nous vous proposons les mêmes services avec les sessions code du samedi, les stages codes et la conduite à domicile.

Nous vous proposons également le code en ligne, la réservation et le paiement de leçons de conduite sur notre plateforme numérique. Ainsi, vous n'avez plus besoin de vous déplacer. Nous pouvons tout gérer à distance.

Profitez également de notre agence du Mans idéalement situé au pied du tram pour vous servir.

Nous espérons conserver votre confiance et gagner celle de nos futurs élèves, et vous souhaitons à tous une excellente formation pleine de réussite.

Nous restons à votre disposition au 0633763314. Ou par mail à contact@auto-ecole-pilot72.com.

Bien cordialement.

Laurent Ligné.

Les élections Européennes

Actuellement, ils sont 751 eurodéputés élus au suffrage universel par leurs concitoyens nationaux et représentent les 28 pays membres. **Avec le Brexit, le nombre est réduit à 705 élus.** L'Union européenne a profité de l'occasion pour rééquilibrer la composition du Parlement européen et allouer des sièges supplémentaires à huit États-membres démographiquement "sous-représentés". C'est le cas de **la France, qui sera représentée par 79 députés, soit 5 de plus que pour la législature 2014-2019.**

Les eurodéputés sont l'équivalent de nos députés à l'Assemblée nationale mais à l'échelle européenne. Ils représentent le pouvoir législatif, qu'ils partagent avec les membres du Conseil de l'Union européenne. **Ils sont libres et indépendants** de toute consigne extérieure et disposent d'une **immunité parlementaire** pour assurer ces principes fondamentaux.

Quels sont les rôles d'un député européen ?

Au sein du Parlement, les députés peuvent avoir **différents rôles et niveaux de responsabilité.** Tout d'abord, l'eurodéputé a un **devoir de représentation** des citoyens de son pays. Ils font le lien entre eux et l'institution pour laquelle il travaille.

Tout comme à l'échelle nationale, les élus **étudient, discutent, amendent et votent les textes de loi proposés par la Commission européenne,** en cherchant un accord avec le Conseil de l'UE qui doit également valider les textes. Parmi les autres rôles du député européen se trouvent **le vote du budget de l'Union, la proposition de la candidature du président de la Commission, la constitution de commissions d'enquêtes ou encore la censure de la Commission si nécessaire.**

Ensuite, au sein du Parlement, un eurodéputé peut avoir **différentes fonctions.** Il peut être **Président ou vice-Président du Parlement** c'est à dire diriger les débats sans y prendre part et représenter l'institution à l'international. Aussi, il peut **présider ou vice-présider une commission,** être **rapporteur** (présente les travaux d'une commission aux autres députés) ou encore **questeur** (en charge de la gestion administrative du Parlement).

Comment s'organise leur travail ?

Le calendrier du Parlement prévoit des **périodes consacrées aux quatre différents types de travaux** menés par les députés. En ce qui concerne les missions purement législatives, quatre jours par mois sont alloués aux **sessions plénières** qui ont lieu au Parlement de Strasbourg. Les députés s'y réunissent pour débattre des textes et voter leur adoption ou non.

Quatre autres jours par mois sont consacrés aux **commissions parlementaires** à Bruxelles. Les commissions étudient précisément des textes de loi proposés par la Commission européenne avant de les soumettre aux sessions plénières. Chacune des vingt commissions permanentes est spécialisée sur un domaine précis. Chaque député doit être membre d'au moins une commission et suppléant d'une autre.

D'un point de vue plus politique, une semaine par mois est destinée au **travail en circonscription.** L'objectif pour le député européen est d'assurer le lien entre les citoyens du pays qu'il représente et le Parlement. Enfin, sur le temps restant (environ deux semaines par mois), l'eurodéputé participe à des **réunions du groupe politique transnational** auquel il appartient.

Inscription sur les listes électorales

A l'approche des élections européennes en mai 2019, les modalités de gestion des listes électorales évoluent au 1er janvier 2019 : les démarches d'inscription des électeurs seront simplifiées, la fiabilité des listes électorales améliorée et la tâche des mairies allégée.

À partir du 1er janvier 2019, les électeurs pourront :

- s'inscrire au plus proche du scrutin, au lieu du 31 décembre de l'année précédente, actuellement. Ainsi, pour voter aux prochaines élections européennes du 26 mai 2019, les électeurs **pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019**.
- déposer leurs demandes d'inscription en ligne, sur les sites www.demarches.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr Quelle que soit leur commune de résidence.
- Le dépôt au guichet de la commune ou la transmission des demandes d'inscription à la commune par courrier restent possibles.
- Cette évolution est associée à la mise en place d'un répertoire électoral unique (REU) et permanent dont la tenue est confiée à l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).

Cette évolution allège la charge des communes dans la gestion des listes électorales.

Désormais, les communes n'auront plus à :

- inscrire les jeunes majeurs, inscrits désormais sur le REU suite au recensement citoyen opéré par les communes, et mis à jour le cas échéant lors de la journée de défense et citoyenneté ;
- inscrire les personnes naturalisées ou les personnes dont l'inscription est ordonnée par le juge ;
- radier les personnes décédées, les personnes inscrites dans une autre commune ou les personnes privées de leur droit de vote par le juge.

Les élections européennes du 26 mai 2019 seront les premières élections générales se déroulant avec des listes électorales extraites du REU. **Pour voter à ces élections, les électeurs pourront déposer leurs demandes d'inscription sur les listes électorales jusqu'au 31 mars 2019.** Chaque électeur devra alors :

- être âgé de 18 ans, au plus tard le 25 mai 2019
- être de nationalité française ou ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- jouir de son droit de vote en France ou dans son pays d'origine, pour les ressortissants d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- apporter la preuve de son attachement avec la commune d'inscription.



Centre de secours de Beaufay-Torcé en Vallée

Passation de commandement entre le capitaine Thierry FROGER et l'adjudant-chef Christophe EVRARD, nouveau chef de centre à compter du 1^{er} Mars 2019.



Le capitaine Thierry FROGER est entré comme sapeur-pompier volontaire en 1989, passé adjoint en 2004, il a été chef de centre de 2006 à nos jours. Il quitte ses fonctions de chef de centre mais reste sapeur-pompier volontaire.

Il est remplacé par l'adjudant-chef Christophe EVRARD, 47 ans, fils de Jean Luc EVRARD ancien chef de centre de Beaufay, entré comme sapeur-pompier volontaire en 1989 et sapeur-pompier professionnel au centre de secours principal le Mans-Degré depuis 2007. Il est adjoint au centre de Beaufay depuis 2006.



Le centre de secours se compose de 36 sapeurs-pompiers dont 11 femmes. Il compte parmi ses effectifs 2 infirmiers (1 homme et 1 femme).



La Vallée des enfants

Au cours de ce premier semestre, l'Association de Parents d'Élèves « La Vallée des Enfants » a organisé plusieurs opérations.

Avant les fêtes de Noël, nous avons renouvelé la vente de sapins de Noël et la vente d'huîtres. Lors du Marché de Noël, des parents bénévoles ont vendu des décorations réalisées par les élèves sur le Temps d'Accueil Périscolaire (T.A.P.). Les bénéfices ont permis d'acheter des jeux et livres pour l'accueil périscolaire.



Vendredi 21 décembre, le Père-Noël a pu apporter les cadeaux commandés Pour l'école : tables bac à sable, tables, but de foot, jeux pour les classes...



La benne de papier installée en janvier sur le parking de l'école maternelle a encore rencontré un franc succès. Merci à tous ceux qui conservent leur papier pour alourdir notre benne !

Une vente de brioches, organisée conjointement avec des associations de parents d'élèves des environs, a également permis de récolter des fonds qui serviront à subventionner les projets de l'école.



L'association s'est d'ailleurs jointe à l'école dans le cadre du projet « Cirque » porté par les enseignants. Ainsi, vendredi 15 mars a eu lieu une grande soirée autour du spectacle créé par les élèves : « L'école fait son cirque ».

Au programme : spectacles, ateliers maquillage, jonglage, jeux, restauration. La soirée s'est terminée par la mise à feu du bonhomme carnaval. Le splendide Monsieur Loyal réalisé par les élèves et l'équipe d'animation périscolaire est parti en fumée...



L'A.P.E. a subventionné la totalité de l'intervention de l'école de cirque Mimulus qui a installé pendant deux semaines son chapiteau près de la salle Cérès.

Voici les dates à retenir pour la suite de l'année scolaire :

- **Avril 2019 - Vente de végétaux**
- **Juin 2019 - tombola de la fête de l'école et vente de saucissons du 17 au 28 juin 2019 - benne de papiers**
- **Samedi 29 juin 2019 - Fête de l'école**
- **Vendredi 13 septembre 2019 - Assemblée générale**

À bientôt,

Les membres du bureau de l'A.P.E. « La Vallée des Enfants »
apelavalleedesenfants@gmail.com

Page Facebook : APE "La Vallée des enfants" de Torcé en Vallée



Le comité des fêtes

Le loto du 20 Janvier n'a pas connu le succès habituel à cause du nombre de lotos des communes voisines. Malgré cela, les joueurs présents sont repartis contents avec des lots de qualité. Le 23 Mars, pour le concours de la chanson, 39 candidats étaient inscrits venus d'une dizaine de départements répartis en 4 catégories : (juniors, ados, hommes et femmes). Le 1^{er} junior est le jeune Martin Gasnier Avignon de Connerré, la 1^{ère} ado est Margot Calibre de Torcé en Vallée, également 1^{ère} l'année dernière, 1^{er} homme est Jasinski Pascal d'Angers et la 1^{ère} femme est Caroline Moreau de Beillé. La présentation était assurée par Bernard et Anaïs. Pour la première année le 30 Juin le Comité des Fêtes va organiser une randonnée gourmande avec plusieurs parcours et inscriptions à l'avance. Ensuite nous passerons aux festivités du 13 et 14 Juillet avec la retraite aux flambeaux, le feu d'artifice, le tir à la carabine et le méchoui avec la participation de la commune.

Le Président : Marcel Charpentier.

Génération mouvement

Suite à notre assemblée générale qui a eu lieu en Janvier dernier voici les membres du bureau :



Mme M-J. DERUBE MILLET présidente et responsable voyages 02 43 29 78 86

Mr B. LECOURT vice-président (bernard.lecourt@dartybox.com)

Mme E. GICQUEL secrétaire (evagic@orange.fr)

Mme L. LECOURT Trésorière

Mmes M. BLOT, V. CHAUMULOT, J.COTENTIN et Y.DAVID, Mrs A.BLOT et B.COAT membres du bureau

L'association compte à présent 63 adhérents.

Cette année notre « repas de printemps » aura lieu le jeudi 25 Avril au restaurant Le Chalet du Lac à Tuffé et bien sûr il y aura covoiturage. Départ 12H parking de la Salle Cérès. Coût 10€. Inscriptions auprès de Mme MILLET.

Dès le mois de mai nous repartirons, toujours en covoiturage, à la découverte de la Sarthe par demi-journées de visite, comme l'an passé.

Grace à Ciel-Bleu, les cours de gymnastique douce continuent à rassembler une quinzaine d'adhérentes tous les lundis, que des dames mais les messieurs sont les biens venus. Et le jeudi après-midi dès 14 h Salle du Presbytère, vous pouvez vous joindre aux marcheurs quand il fait beau, ou à nos joueurs de belote et autres jeux. Avis aux amateurs !

La Présidente, Marie-Josée DERUBE MILLET

La recette de printemps



Une astuce pour utiliser votre gaufrier plus souvent et autrement que pour réaliser des gaufres sucrées, découvrez les gaufres de pomme de terre, pour un repas du soir avec une salade ou en accompagnement d'une viande !

Le printemps arrivant, on peut en profiter pour dénicher de l'ail des ours et en ajouter à la pâte à gaufre.

Pour 15 petites gaufres rondes:

- 400g de pommes de terre
- 2 œufs
- 20cl de crème liquide
- 40g de beurre
- 50g de farine
- 70g d'emmental râpé
- 30g de parmesan râpé
- 5-6 feuilles d'ail des ours (facultatif)
- Sel



Mettre le gaufrier en chauffe puissance maximale.

Laver et éplucher les pommes de terre. Les râper avec une râpe fine et les mettre dans un torchon propre. Presser au-dessus de l'évier pour vider le jus à travers le torchon. Les pommes de terre râpées doivent être le moins humide possible.

Mettre dans un saladier.

Ajouter les œufs, la crème et la farine. Bien mélanger.

Ajouter l'emmental, le parmesan, le beurre fondu et saler généreusement. Bien mélanger.

Laver, sécher et ciseler l'ail des ours. L'ajouter dans le saladier et mélanger.

Verser une grosse cuillère dans chaque empreinte du gaufrier. Fermer, laisser 1 min puis retourner le gaufrier sur l'autre face (s'il a cette fonction !). Laisser 1 min puis remettre dans le sens d'origine et laisser cuire environ 4 min.

Les gaufres doivent être bien dorées sans être trop grillées.

Les déposer sur une grille et cuire les autres tournées. Soit on les mange au fur et à mesure de la cuisson (pourquoi ne pas mettre l'appareil au milieu de la table) ou bien on peut les garder au four à 90° pour qu'elles restent chaudes et croustillantes.

Retrouvez la recette en détails ici :

<http://mamantambouille.fr/gaufres-de-pommes-de-terre-a-lail-des-ours/>



L'image de soi

Je m'appelle Doriane, j'ai 23 ans. La coiffure est une évidence pour moi.

Je suis titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle, d'une Mention Complémentaire et du Brevet Professionnel obtenus en passant par la voie de l'apprentissage au CFA Coiffure du Mans. Durant les 7 années passées au salon à Sainte Jamme sur Sarthe j'ai pu compléter mon expérience avec une formation barbier.

J'ai depuis toujours eu l'envie d'ouvrir mon propre salon et lorsque l'opportunité de reprendre le salon « L'image de Soi » s'est présentée à moi, j'ai tout de suite été très enthousiaste.

J'aurai donc le plaisir de vous y accueillir à partir de 14h le lundi 29 avril 2019 et vous conseiller sur les prestations hommes, femmes, enfants ainsi que sur le service barbier.

« L'image de Soi » par Doriane, 1 route Francourt 72110 TORCÉ EN VALLÉE

Tel: 02.43.23.66.45

Ouvert le lundi de 14h à 19h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et 13h à 18h30 et le samedi de 8h à 16h (sans interruption).

Fermé le jeudi.

Bien cordialement
Doriane POUSSIN



Agenda du 2ème trimestre

MAI	08 Mai	REPAS AINES	CCAS	SALLE CERES
	18 Mai	CONCOURS DE BOULE	TORCE LOISIRS	PETITE SALLE
	30 Mai	MOTO CROSS	GST	TERRAIN DE MOTO CROSS
JUIN	05 Juin	CONCOURS DE BOULE	GENERATIONS MOUVEMENT	SALLE CERES
	14 Juin	FÊTE DE LA MUSIQUE	TORCE LOISIRS	SALLE CERES
	29 Juin	FÊTE DE L'ECOLE	ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES	TERRAIN DE MOTO CROSS
	30 Juin	RANDONNEE GOURMANDE	COMITE DES FÊTES	TERRAIN DE MOTO CROSS
JUILLET	13 Juillet	DEFILE AUX FLAMBEAUX ET FEU D'ARTIFICE	COMITE DES FÊTES ET COMMUNE	BOURG ET MOTO CROSS
	14 Juillet	MECHOUI ET TIR A LA CARABINE	COMITE DES FÊTES ET COMMUNE	SALLE CERES
	25 Juillet	PIQUE NIQUE	GENERATIONS MOUVEMENT	SALLE CERES